



Version5, du 23.02.15

Colloque international de recherche

Souveraineté populaire et coopération

la réalisation d'un bien commune

1^{er} – 2 avril 2015, Université de Bergame
Salle 1, Sant'Agostino

1. Thème

Dans les colloques précédents,¹ le groupe de recherche partenaire conduit par les chaires UNESCO de Bergamo et de Fribourg s'est employé à démontrer comment une approche du développement basée sur les droits de l'homme en assurait à la fois l'éthique démocratique et l'opérationnalité la plus exigeante. Le groupe a poursuivi en montrant que cette revalorisation de la souveraineté populaire ne pouvait être assurée que par l'ensemble universel, indivisible et interdépendant des droits de l'homme qui en constitue la « grammaire démocratique ».

Tout au long de ces travaux une « approche basée sur les droits de l'homme en développement » (ABDH), mettant en valeur notamment la fonction des droits culturels et des droits économiques s'est consolidée en lien étroit avec sa traduction en termes de gouvernance pour un développement « inclusif » : incluant les personnes, leurs acteurs et les domaines.

Souveraineté et coopération semblent souvent en opposition. Pourtant, si toute souveraineté se développe sur la base de principes universels assurant la libre coopération entre toutes les personnes, seules ou en commun, et que toutes les logiques traversent aujourd'hui les frontières, il ne peut y avoir de souveraineté sans une gouvernance démocratique de toutes les formes de coopération. L'objectif est de penser ces valeurs universelles en tant que véritable « bien commun » impliquant tous les acteurs.

¹ Liste....

Ces travaux ont enfin été nourris, durant les années 2013-2014 par deux programmes de recherches spécifiques :

Le programme ***Paideia*** : Analyse des politiques publiques au regard des droits culturels, qui a permis de tester de nouveaux outils d'évaluation participative²

Le programme sur les indicateurs de base au Burkina Faso : « Education et droits de l'homme en développement : cas du Burkina Faso ».

2. Objectifs

- Rassembler en une synthèse opérationnelle les différentes études théoriques et les leçons apprises à partir des recherches engagées sur les pays européens partenaires et au Burkina Faso ;
- Développer notamment les droits humains et la gouvernance démocratique dans une logique politique de bien commun
- Analyser sur cette base les systèmes d'évaluation les plus adéquats, pour répondre à notre responsabilité commune : l'obligation permanente de développer une observation participative, condition d'élaboration de stratégies d'action, appropriées.

3. Résultats

- Analyse et amélioration du document de travail soumis au colloque : « Souveraineté populaire et coopération. La fonction-clé des droits de l'homme indivisibles et interdépendants dans la démocratie et sa gouvernance », en vue d'une publication très fonctionnelle.
- Analyse spécifique des données et analyses faites au Burkina Faso, en vue de la poursuite du travail au Burkina en collaboration avec le groupe de travail
- Propositions méthodologiques nouvelles pour conduire des évaluations participatives, afin de développer les instruments existants
- Perspectives et décisions de suivi à la croisée de ces différentes recherches

² Voir sur le site : www.droitsculturels.org

4. Programme colloque

Mercredi 1^{er} avril Souveraineté populaire basée sur les droits de l'homme : un développement inclusif	
Ouverture 8 h30	Salutations : - Stefano Paleari, Recteur, Université de Bergame - Carla Marchesi, Municipalité de Bergame Introduction - Stefania Gandolfi, Chaire de Bergame - Patrice Meyer-Bisch, Chaire de Fribourg
I session	ABDH, bien commun et développement inclusif
9h00-11h00	a. ABDH et bien commun Coordinatrice de la session : Stefania Gandolfi - Les diversités d'approches en développement et coopération. Approches basées sur les droits de l'homme et gouvernances. Greta Balliu, Université de Bergame. - L'ABDH comme bien commun; fonction spécifique des droits culturels Patrice Meyer-Bisch, Institut Interdisciplinaire d'éthique et de droits de l'homme (IIEDH), et Chaire UNESCO, Université de Fribourg - Différentes conceptions du bien commun opérationnel pour un développement inclusif. Interventions de : Irene Favero, Réseau Culture 21, Paris, et Rita Locatelli, Université de Bergame et assistante à la recherche auprès de l'UNESCO, Paris
11h00-11h15	<i>Pause café</i>
11h15-13h00	b. Quelle gouvernance pour un développement inclusif ? - La réalisation du droit de participer à la vie culturelle, facteur de développement inclusif, Baptiste De Reymaeker, Culture et Démocratie, Bruxelles - La souveraineté des peuples sur les ressources naturelles conçues d'un point de vu culturel Marcella Ferri, Université de Bergame - Les liens entre ABDH et gouvernance d'un développement inclusif: l'importance spécifique des droits culturels, Luca Solesin, Université de Bergame Débat général
IIème	Applications et critique du document de travail en ateliers

session		
14h30-16h30	Atelier en français Coordination : Johanne Bouchard, IIEDH et experte de droits culturels auprès ONU. Avec nos partenaires du Burkina	Atelier en italien Coordination : Felice Rizzi, Président du Centre de la Coopération Internationale, Université de Bergame ONG, Associations,
16 h30-17h00	<i>Pause café</i>	
17h00-18h30	Synthèse de la première journée, Claude Dalbera, Expert international en droit de l'éducation	

Jeudi 2 avril L'obligation commune d'observer. L'efficacité des droits de l'homme en développement.	
III session	Les observations du droit à l'éducation de base au Burkina Faso
8h30-11h15	Coordinateur de la session : Stefania Gandolfi • <i>Résultats et défis des enquêtes au Burkina Faso par Hélène Zida, Démographe, Sibi Guissou, Démographe</i> • <i>Les défis actuels de l'observation dans les territoires Claude Dalbera</i> • <i>Les quatre « A » et les six connexions Johanne Bouchard</i> • <i>Discussion introduite par Idrissa Kaboré</i>
11h15-11h30	<i>Pause café</i>
IV session	Débat méthodologique et suivi
11h30-13h30	Débat général introduit par Patrice Meyer-Bisch Propositions de suivi